

Rapport Groupe de Travail

Médias sociaux

*Dans le contexte géopolitique actuel,
comment agir face à **l'influence croissante
des médias sociaux, notamment pour
lutter contre les fake news** et l'ingérence
dans les débats publics ?*



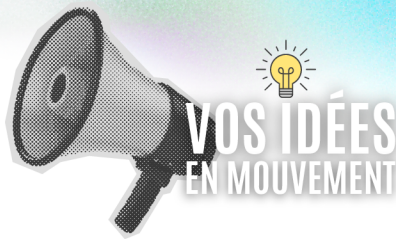


Rapport Groupe de Travail

Médias sociaux

Table *des matières*

« Vos idées en Mouvement » : une nouvelle dynamique participative inscrite dans la durée	1
Dans le contexte géopolitique actuel, comment agir face à l'influence croissante des médias sociaux, notamment pour lutter contre les fake news et l'ingérence dans les débats publics ?	3
Présentation du Président de la thématique et de son équipe	5
Une année d'écoute et de contributions	7
Le mandat du Groupe de travail	12
Les recommandations	13
Et après ?	18
Annexes	20



« Vos idées en Mouvement » : une nouvelle dynamique participative inscrite dans la durée

Inscrit dans les statuts du Mouvement, le processus « **Vos idées en Mouvement** » marque une étape importante dans la manière dont nous construisons collectivement nos orientations politiques. Il consacre la volonté des Engagés de faire de la participation citoyenne un pilier permanent de l'action politique, en ancrant la réflexion dans les réalités du terrain et dans l'écoute des citoyens.

L'année 2025 a vu se dérouler la première édition de ce processus, pensé comme un laboratoire démocratique à l'échelle du Mouvement. Son ambition : rassembler les énergies et les idées des adhérents, des acteurs de terrain, des experts et des élus afin de transformer les expériences vécues et les propositions locales en recommandations politiques concrètes.

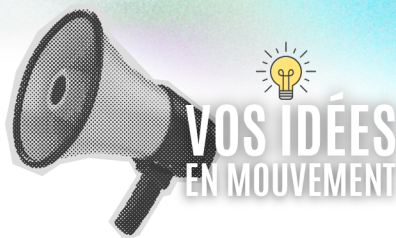
Pour cette première édition, six thématiques ont été retenues, chacune s'inscrivant dans l'une des grandes régénérations qui constituent le socle du manifeste du Mouvement. Ce choix illustre la cohérence entre la réflexion participative et la vision politique portée par Les Engagés : faire émerger, dans chaque domaine, des solutions inspirées par le terrain et orientées vers le bien commun. Cette démarche repose sur quatre étapes clés, qui structurent l'ensemble du cycle participatif :

1. Le choix démocratique des thématiques

Les adhérents du Mouvement ont désigné les sujets de réflexion prioritaires à explorer. Ces thématiques reflètent les préoccupations du moment et les grands défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels notre société est confrontée.

2. Les échanges sur le terrain

Dans chaque bassin de vie, des événements ont été organisés pour permettre aux citoyens d'exprimer leurs idées, leurs constats et leurs propositions. Si certains rendez-vous ont pris la forme de conférences-débats plus classiques, d'autres ont expérimenté des formats plus interactifs, inspirés des méthodes d'intelligence collective. Cette diversité reflète la nouveauté de l'exercice et la volonté partagée de s'approprier progressivement les outils de participation.



En parallèle, les président·es des Groupes de Travail ont conduit des rencontres bilatérales avec des acteurs du terrain (associations, fédérations, institutions), afin d'enrichir la réflexion par une expertise thématique approfondie.

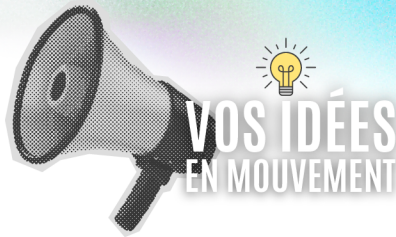
3. L'analyse et la co-construction

Les Groupes de Travail (GT) ont ensuite pris le relais pour analyser, structurer et traduire les contributions recueillies en recommandations politiques claires et opérationnelles. Ce travail s'appuie sur la mobilisation essentielle des président·es, véritables chevilles ouvrières de la démarche. Leur mission consiste à faire le lien entre les contributions citoyennes et le travail politique, à animer la réflexion collective au sein de leur groupe et à garantir la cohérence, la clarté et la faisabilité des propositions. Entouré·es de deux collaborateurs qui les accompagnent tout au long du processus, ils veillent à préserver l'esprit participatif de la démarche tout en assurant la rigueur nécessaire à la formulation de recommandations solides et crédibles.

4. La restitution et la mise en action

Les recommandations formulées par les GT sont présentées à l'Assemblée Politique pour validation, puis valorisées lors de la Convention annuelle, où elles peuvent se traduire en actions concrètes : propositions législatives, évolutions du manifeste, actions citoyennes ou prises de position publiques.

Ce rapport en témoigne : il retrace l'ensemble du chemin parcouru, depuis les débats organisés dans les bassins de vie jusqu'à la formulation des recommandations finales, en passant par les consultations bilatérales et la participation en ligne via le sondage national, qui a permis à de nombreux citoyens de contribuer à distance. En réunissant ces différentes formes d'expression (locales, expertes et en ligne), cette première édition de « Vos idées en Mouvement » illustre la richesse d'une démarche participative plurielle, où chaque voix compte et vient nourrir un projet collectif.



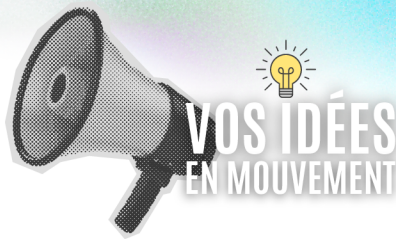
Dans le contexte géopolitique actuel, comment agir face à l'influence croissante des médias sociaux, notamment pour lutter contre les fake news et l'ingérence dans les débats publics ?

Au cours des dernières années, les médias sociaux se sont imposés comme des acteurs centraux de l'information et de la formation de l'opinion publique. Aujourd'hui, plus d'un tiers de la population s'informe prioritairement via ces plateformes, une proportion qui dépasse la moitié chez les jeunes générations. En parallèle, les médias traditionnels, et en particulier la presse écrite, connaissent un recul marqué. Cette transformation profonde des usages informationnels s'accompagne d'une évolution des formats : contenus courts, émotionnels et viraux, souvent produits ou relayés par des créateurs de contenu et des influenceurs, au détriment parfois de la vérification des sources et de la mise en contexte de l'information.

Cette mutation rend nos démocraties plus vulnérables. La circulation massive de fausses informations, de théories complotistes et de contenus trompeurs fragilise la confiance dans les institutions, les médias et la science. Une large majorité des citoyens européens déclarent avoir déjà été exposés à des fake news sans toujours être en mesure de les identifier. Ces dynamiques peuvent être exploitées à des fins politiques, tant par des acteurs internes que par des puissances étrangères cherchant à influencer les débats publics ou les processus électoraux. Dans ce contexte, la désinformation devient un véritable outil d'ingérence et de déstabilisation démocratique.

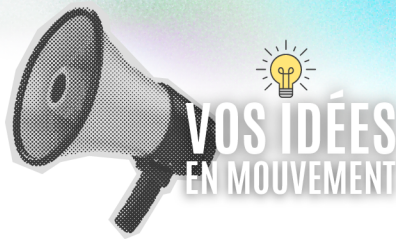
Le rôle des plateformes numériques et de leurs algorithmes est central dans ces phénomènes. Conçus pour maximiser l'attention et l'engagement, les systèmes de recommandation favorisent souvent les contenus les plus polarisants ou sensationnalistes, car ils génèrent davantage de réactions. Leur fonctionnement reste largement opaque, rendant difficile toute évaluation indépendante de leurs effets sur le débat public et la cohésion sociale. Cette opacité pose la question de la responsabilité des plateformes et de leur capacité réelle à modérer efficacement les contenus problématiques, dans un contexte où certaines visions de la liberté d'expression limitent volontairement l'intervention des opérateurs.

À ces enjeux s'ajoute désormais l'irruption de l'intelligence artificielle générative. Deepfakes, faux articles, images ou vidéos truquées et commentaires automatisés permettent une manipulation à grande échelle, souvent indétectable pour le grand public.



Ces technologies renforcent les risques de désinformation et d'ingérence, tout en devançant largement les cadres juridiques existants. L'IA constitue ainsi un nouveau défi majeur pour la régulation de l'espace numérique et la protection des processus démocratiques.

Face à ces constats, l'Union européenne a amorcé une réponse structurée, notamment à travers le Digital Services Act et le Digital Markets Act, visant à renforcer la responsabilité des plateformes et à protéger les citoyens. Dans cette dynamique, Les Engagés défendent une vision ambitieuse : affirmer une véritable souveraineté numérique européenne, renforcer la transparence algorithmique, imposer l'étiquetage des contenus générés ou modifiés par l'IA, et investir dans l'éducation aux médias tout au long de la vie. L'objectif est double : garantir un espace numérique conforme aux valeurs démocratiques européennes et donner aux citoyens les outils nécessaires pour comprendre, analyser et questionner l'information qu'ils consomment.

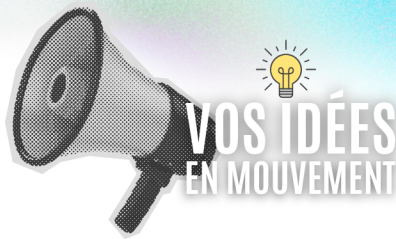


Présentation du Président de la thématique et de son équipe

Au cœur du processus “**Vos idées en Mouvement**”, chaque thématique est portée par un.e président.e de Groupe de travail, entouré.e d’une petite équipe de collaborateurs. Ensemble, ils assurent la continuité entre les réflexions menées sur le terrain et la formulation de recommandations politiques structurées.

Désigné.e pour son expertise et sa connaissance approfondie du sujet, le président.e pilote la réflexion, anime les échanges au sein de son Groupe de travail et veille à la cohérence des propositions issues des bassins de vie, des rencontres bilatérales et des consultations en ligne. Il garantit que la voix des citoyens, des acteurs de terrain et des experts soit fidèlement intégrée dans les conclusions finales, afin d’enrichir durablement le projet politique du Mouvement.

Dans cette mission exigeante, le président.e est accompagné.e de deux collaborateurs : ensemble, ils participent aux événements organisés dans les bassins de vie, mènent les entretiens bilatéraux, coordonnent la rédaction du rapport final et assurent le lien constant entre le Groupe de travail et les dynamiques locales. Ce trio forme le cœur opérationnel de la démarche participative : il veille à la rigueur du travail collectif, à la fluidité du dialogue et à la fidélité du processus.



Ismael Nuino, Député fédéral et Président du Groupe de travail « Médias sociaux »

Je m'appelle Ismaël Nuino, j'ai 25 ans et je suis député fédéral pour Les Engagés, ainsi que président de la Commission Justice à la Chambre. En tant que plus jeune député de notre assemblée, je fais partie d'une génération qui a grandi avec les réseaux sociaux, qui en connaît les codes, les opportunités, mais aussi les dérives. Ce monde numérique, je l'ai vu évoluer, il m'a toujours fasciné, mais il m'a aussi très vite montré son revers : celui des fausses informations, des discours de haine et des manipulations qui minent la confiance démocratique.

Je suis convaincu que ce qui est interdit dans la vraie vie doit aussi l'être en ligne. C'est dans cet esprit que je défends, entre autres, la fin de l'anonymat sur les plateformes. Ce n'est pas une question de contrôle, mais de responsabilité. Nous devons bâtir un cadre qui protège sans brider, qui responsabilise sans exclure. Car tous les citoyens ne sont pas égaux face au numérique. Il y a une fracture, parfois invisible, entre ceux qui maîtrisent les outils et ceux qui les subissent. C'est une question de justice sociale qui m'est chère. Dans un monde en mutation accélérée — entre intelligence artificielle et ingérence étrangère — la régulation du numérique devient un enjeu fondamental pour notre société. C'est pour cela que je participe à ce groupe de réflexion : pour penser ensemble un avenir numérique plus juste, plus sûr, et plus démocratique.

Aurélien Pisani, Collaborateur parlementaire à la chambre

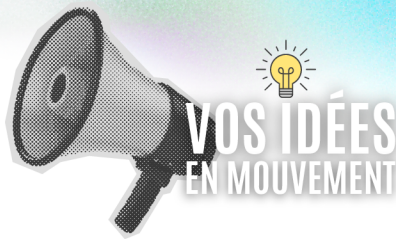
Je m'appelle Aurélien Pisani, j'ai 25 ans et je suis collaborateur d'Ismaël Nuino. Les questions liées aux réseaux sociaux et aux dérives de la désinformation constituent, à mes yeux, l'un des enjeux majeurs de notre génération. Ces plateformes ont profondément transformé notre manière de nous informer et, dans un contexte de défiance démocratique, elles sont devenues des outils puissants au service de la manipulation et de l'ingérence.

Mieux comprendre ces mécanismes, c'est se donner les moyens de protéger le débat public et de renforcer notre démocratie. C'est dans cet esprit que je souscris à ce processus de réflexion citoyen et participatif.

Cécile Molle, Conseillère au Département politique et Coordinatrice du processus « Vos idées en Mouvement »

Conseillère au Département politique, je suis également la coordinatrice du processus « Vos idées en Mouvement » qui structure la réflexion politique de notre Mouvement autour de plusieurs grandes thématiques.

Convaincue de la richesse du dialogue citoyen, je m'efforce au quotidien de promouvoir les pratiques participatives et d'accompagner les délégués des bassins de vie, les collaborateurs et les président.es des GT dans cette démarche de co-construction.



Une année d'écoute et de contributions

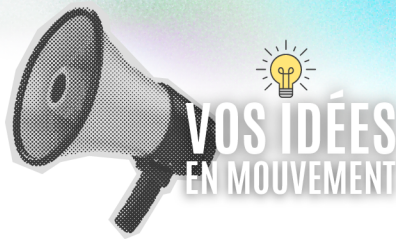
Cette section retrace l'ensemble du travail mené autour de la thématique au cours de l'année écoulée. Elle met en lumière la diversité des contributions recueillies à travers les événements organisés dans les bassins de vie, les consultations en ligne et les rencontres bilatérales menées avec les acteurs du terrain et les experts du secteur. Ces différentes étapes ont permis de faire émerger une grande richesse d'idées, de constats et de propositions, exprimées par des citoyens, des adhérents, des représentants associatifs et institutionnels, ainsi que par des professionnels de la thématique.

Événements dans les bassins de vie

Le premier événement s'est tenu le 14 octobre 2025 dans le bassin de vie du Brabant wallon Ouest et a réuni 40 participants. Ismaël Nuino, député fédéral et président du Groupe de Travail Médias sociaux, y est intervenu. La soirée a été organisée sous la forme d'un world café, favorisant les échanges en petits groupes et la production collective d'idées dans un cadre participatif et interactif.

Un second événement a été organisé le 4 novembre 2025 à Leuze, rassemblant 125 participants. Cette rencontre a réuni Luc de Brabandere, Laurent Hublet et Ismaël Nuino en tant qu'orateurs. Les discussions ont permis d'aborder les enjeux des médias sociaux dans une perspective à la fois critique et prospective, en invitant les participants à réfléchir de manière constructive aux usages, aux responsabilités et aux évolutions souhaitables des plateformes numériques, notamment autour de la question : « De quels médias sociaux voulons-nous ? ».

Enfin, un troisième événement s'est tenu le 6 novembre 2025 dans le bassin de vie de Périphérie, avec la participation de 25 personnes. Augustin Guissard, responsable communication au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et conseiller médias, y est intervenu. Cette rencontre a permis d'aborder de manière concrète les enjeux de communication, d'information et de responsabilité démocratique liés à l'usage des médias sociaux.



Les échanges ont mis en évidence une polarisation croissante des débats sur les réseaux sociaux, dans un contexte de surcharge informationnelle et d'accélération permanente de la diffusion des contenus. Plusieurs participants ont souligné la nécessité de mieux lutter contre la désinformation, tout en préservant la liberté d'expression, ainsi que l'importance d'un cadre clair en matière de responsabilité des plateformes.

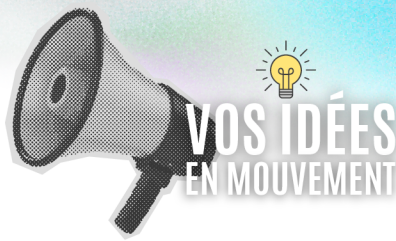
L'éducation aux médias et le renforcement de l'esprit critique, en particulier chez les jeunes, ont été identifiés comme des leviers prioritaires. Les discussions ont également porté sur le modèle économique des médias, la valorisation d'un contenu de qualité, ainsi que sur les nouveaux défis liés à l'intelligence artificielle, à l'anonymat en ligne et aux transformations accélérées par la digitalisation.

L'ensemble de ces événements a permis de recueillir des contributions riches et diversifiées, tant sur les risques associés aux médias sociaux que sur les attentes citoyennes en matière de régulation, d'éducation aux médias et de renforcement du débat démocratique. Les recommandations formulées à cette occasion ont directement nourri et inspiré les recommandations présentées dans le présent rapport.

Rencontres bilatérales du Président

Dans le cadre des travaux du Groupe de travail consacré aux médias sociaux, deux rencontres bilatérales ont été organisées afin d'enrichir la réflexion par des regards complémentaires, à la fois institutionnels et académiques. Ces échanges visaient à approfondir certains enjeux identifiés lors des événements locaux, notamment en matière de désinformation, de responsabilité des acteurs et de régulation de l'espace numérique.

Une première rencontre s'est tenue le 20 octobre 2025 avec des représentantes de Meta : Annette Morón, Public Policy Manager Benelux, et Julie Debacker, Public Policy Manager pour la Belgique et le Luxembourg, représentant les plateformes Facebook et Instagram. L'échange portait principalement sur la question de l'anonymat en ligne et sur son éventuelle remise en cause comme levier de lutte contre la désinformation, les fake news et les comportements de type troll, dans une perspective de protection des publics vulnérables, en particulier les jeunes et les mineurs.



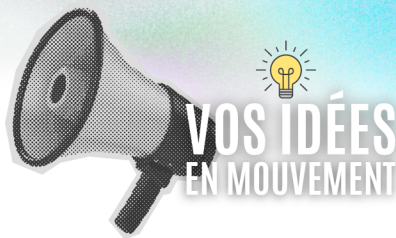
Les représentantes de Meta ont rappelé que la lutte contre la désinformation constitue aujourd'hui un enjeu central pour l'entreprise et que celle-ci s'inscrit dans le cadre des obligations prévues par le Digital Services Act. Elles ont toutefois souligné plusieurs limites structurelles auxquelles les plateformes sont confrontées. D'une part, la nécessité d'éviter des décisions arbitraires susceptibles de restreindre la liberté d'expression. D'autre part, la difficulté de transmettre aux autorités judiciaires des informations réellement exploitables à la suite de la modération de contenus, notamment en raison de l'absence d'identification fiable des utilisateurs. Selon Meta, cette situation complique fortement le travail des autorités compétentes et limite l'effectivité des poursuites.

La proposition de fin ou d'encadrement renforcé de l'anonymat en ligne a été discutée comme piste intéressante, mais les représentantes ont exprimé des réserves quant à son efficacité si elle devait être mise en œuvre uniquement à l'échelle nationale. Elles ont insisté sur la nécessité d'une approche européenne cohérente et harmonisée. Les échanges ont également abordé la question de la vérification de l'âge et de la protection des mineurs, Meta se montrant favorable à une solution de vérification centralisée afin d'éviter la multiplication de dispositifs fragmentés selon les plateformes.

Enfin, il a été souligné que les problématiques de désinformation et de comportements problématiques ne se limitent pas aux réseaux sociaux classiques, mais concernent également d'autres environnements numériques tels que les plateformes de discussion, de streaming ou de jeux en ligne, appelant à une approche globale de la protection des utilisateurs. L'échange a mis en évidence une posture prudente de Meta quant à l'étendue de la responsabilité des plateformes, tout en reconnaissant la nécessité d'un cadre clair et structuré.

Une seconde rencontre s'est tenue le 22 décembre 2025 avec Léopold Verlaine Corbion, chercheur en science politique, dont les travaux portent sur la question de la criminalisation du mensonge en politique. Cette rencontre avait pour objectif d'élargir la réflexion du Groupe de travail en déplaçant le regard vers la responsabilité des acteurs politiques eux-mêmes dans les phénomènes de désinformation. Le chercheur a rappelé que son approche ne vise pas à instituer une autorité chargée de dire le vrai ou le faux en politique, mais à interroger la responsabilité particulière des responsables politiques, compte tenu des moyens, des ressources et de la visibilité dont ils disposent.

À partir de l'exemple gallois, il a présenté une réflexion centrée sur la reconnaissance publique du mensonge comme outil symbolique visant à restaurer un contrat de confiance entre représentants et citoyens, davantage que sur une logique punitive.

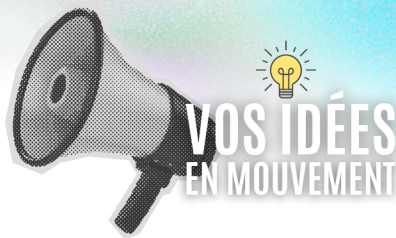


L'enjeu principal réside, selon lui, dans la mise en visibilité du mensonge et dans la responsabilisation politique, plutôt que dans la seule sanction juridique. Les échanges ont toutefois mis en lumière d'importantes limites, tant pratiques qu'institutionnelles. Il a notamment été souligné que la diffusion d'une fake news est souvent beaucoup plus rapide et massive que son démenti, réduisant l'impact des mécanismes correctifs a posteriori. Par ailleurs, le principe d'irresponsabilité parlementaire, fondement de la démocratie représentative en Belgique, constitue un obstacle majeur à toute tentative de sanction juridique des propos politiques tenus dans l'exercice du mandat.

Le chercheur a insisté sur le fait que ces outils juridiques ne peuvent être envisagés isolément et qu'ils doivent s'inscrire dans une stratégie plus large combinant éducation aux médias, culture démocratique, responsabilisation des acteurs politiques et jugement citoyen. L'intérêt du cas gallois réside ainsi moins dans sa transposition directe que dans les enseignements qu'il offre pour nourrir une réflexion globale sur la responsabilité politique à l'ère de la désinformation.

Les rencontres bilatérales menées dans le cadre du Groupe de travail viennent renforcer de manière significative les enseignements tirés des événements locaux et du sondage en ligne. Elles confirment notamment les difficultés structurelles liées à l'effectivité des sanctions, à la lisibilité des mécanismes de modération et à la charge excessive qui pèse aujourd'hui sur les citoyens pour distinguer une information fiable d'une information trompeuse.

Si ces échanges n'ont pas vocation à se substituer aux propositions citoyennes, ils en valident la pertinence et en soulignent la crédibilité, en mettant en évidence la nécessité de dispositifs institutionnels, techniques et éducatifs complémentaires. L'ensemble de ces apports converge vers un constat partagé : la lutte contre la désinformation et la préservation du débat démocratique sur les médias sociaux exigent une approche globale, articulant responsabilité des plateformes, capacité de sanction effective, outils de discernement collectif et éducation aux médias tout au long de la vie.

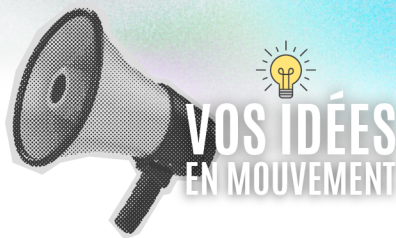


Résultats de la consultations en ligne

L'analyse des réponses met en évidence une préoccupation largement partagée concernant la régulation des réseaux sociaux, en particulier en matière de responsabilité des plateformes, de modération des contenus et de lutte contre la désinformation. Tous profils confondus, les répondants expriment une attente forte d'une intervention publique renforcée afin de mieux encadrer le fonctionnement des plateformes et de protéger les utilisateurs. Cette préoccupation apparaît transversale, quel que soit l'âge ou le genre, traduisant une inquiétude commune face aux effets sociaux, démocratiques et informationnels des réseaux sociaux.

L'analyse par tranche d'âge révèle néanmoins certaines nuances. Les 16–25 ans se montrent particulièrement sensibles aux enjeux de désinformation, de manipulation des contenus et de pression sociale, en lien avec leurs usages intensifs des réseaux sociaux. Les 26–45 ans et les 46–65 ans accordent une attention accrue à l'impact des réseaux sociaux sur la qualité du débat public, la santé mentale et la protection des publics vulnérables, notamment les jeunes. Les 65 ans et plus, quant à eux, expriment de manière plus marquée une attente de régulation claire et contraignante, les plateformes étant perçues comme des acteurs disposant d'un pouvoir excessif sur l'information.

Les différences selon le genre restent limitées, mais les femmes apparaissent légèrement plus attentives aux enjeux de protection des utilisateurs et de modération des contenus, tandis que les hommes mettent davantage l'accent sur la responsabilité structurelle et juridique des plateformes. Dans l'ensemble, ces résultats confirment la nécessité d'une approche globale combinant régulation, transparence et éducation aux médias.



Le mandat du Groupe de travail

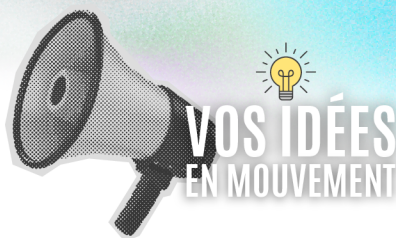
Le Groupe de travail constitue le dernier maillon du processus participatif. Son mandat est clair : transformer les contributions locales, en ligne et expertes en recommandations politiques claires, opérationnelles et fidèles à la parole citoyenne.

Appuyé par le président et son équipe, ainsi que par un nombre restreint de personnes venues contribuer à la réflexion, le groupe analyse les apports issus des événements organisés dans les bassins de vie, du sondage en ligne et des rencontres bilatérales. Il veille à préserver l'esprit des propositions formulées, à en garantir la traçabilité : chaque recommandation devant pouvoir être reliée à une contribution citoyenne, associative ou experte, et à les inscrire dans une perspective réaliste et stratégique.

Le Groupe de travail n'invente rien ex nihilo : il s'appuie sur la matière déjà collectée pour la structurer, la hiérarchiser et la traduire dans un langage politique accessible. Grâce à leur expertise, ses membres peuvent également situer ces propositions dans le contexte plus large des politiques existantes ou des initiatives passées, afin d'en renforcer la cohérence et la portée. Leur mission consiste ainsi à donner forme et lisibilité à la richesse des échanges citoyens, en transformant des idées souvent simples ou intuitives en orientations politiques concrètes et crédibles pour la suite du processus.

Composition du groupe de travail “Médias sociaux”

- **Ismael Nuino** : Député fédéral – Président du Groupe de travail « Médias sociaux »
- **Aurélien Pisani** : Collaborateur parlementaire à la chambre
- **Cécile Molle** : Conseillère au Département politique
- **Adelin François** : délégué à la réflexion politique du bassin de vie de Namur 2



Les **recommandations**

Les travaux menés dans le cadre de cette thématique ont permis de faire émerger six recommandations, issues des échanges pluriels organisés lors des événements dans les bassins de vie, des rencontres bilatérales menées par le président du Groupe de Travail, et étayées par les enseignements de l'enquête en ligne.

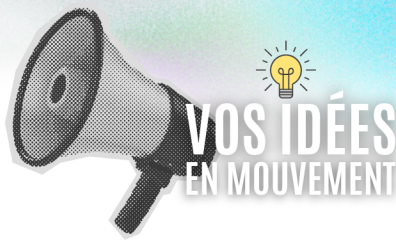
Afin d'en faciliter la lecture, les recommandations ont été structurées autour de trois axes complémentaires : la responsabilité des plateformes et l'effectivité de la régulation publique ; le renforcement du discernement et de la responsabilité citoyenne, notamment par l'éducation aux médias et des outils d'évaluation de l'information ; et enfin des leviers structurels de long terme, principalement à l'échelle européenne, visant à renforcer la souveraineté numérique et la résilience démocratique.

Responsabilité des plateformes et effectivité de la régulation publique

- 1. Créer une section spécialisée au sein des tribunaux dans le traitement des litiges numériques afin d'assurer un traitement rapide, expert et proportionné des infractions en ligne, notamment en matière de désinformation, d'usurpation d'identité et de harcèlement.**

Cette recommandation propose la création d'une section spécialisée au sein de l'appareil judiciaire dédiée aux litiges numériques et à la désinformation, afin de renforcer la crédibilité, la rapidité et l'effectivité des sanctions en ligne. Issue directement des échanges citoyens, elle répond à un angle mort identifié tant par les participants que par les acteurs rencontrés : le sentiment d'impunité. En effet, malgré l'identification de contenus problématiques par les plateformes, les suites judiciaires restent limitées et peu lisibles.

En allant au-delà des dispositifs existants centrés sur la prévention ou l'éducation, cette proposition constitue une innovation institutionnelle visant à doter l'État d'une capacité d'action adaptée aux spécificités de l'espace numérique, et à restaurer la confiance démocratique face aux campagnes de désinformation.



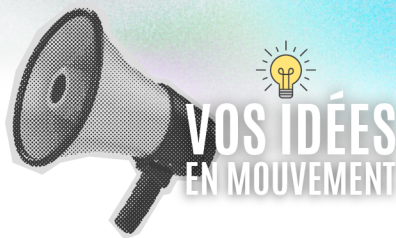
Toutefois, les échanges ont également mis en évidence que la création d'une section spécialisée, bien que jugée pertinente, ne saurait suffire à elle seule. Son efficacité dépendra d'un renforcement cohérent de l'ensemble de la chaîne pénale. La nécessité d'une formation approfondie et continue des magistrats aux enjeux numériques a été explicitement soulignée, de même que celle d'un soutien accru aux services de police spécialisés en cybercriminalité.

Les participants ont insisté sur le fait que l'effectivité de cette mesure reposera sur des moyens humains et techniques renforcés à tous les niveaux (enquête, poursuite et expertise), à l'image des dispositifs intégrés mis en place dans d'autres domaines complexes du droit pénal.

2. Renforcer la responsabilité des plateformes numériques en veillant à ce que les mécanismes de signalement et de modération soient accessibles, transparents et compréhensibles pour les utilisateurs.

Cette recommandation propose de renforcer la responsabilisation des plateformes numériques en améliorant concrètement l'expérience des utilisateurs, notamment à travers des mécanismes de signalement et de modération plus lisibles, accessibles et compréhensibles. Issue des échanges citoyens, elle ne vise pas à multiplier les règles, déjà largement prévues par les cadres européen et fédéral, mais à en améliorer l'effectivité en plaçant l'utilisateur au cœur des dispositifs existants.

En mettant l'accent sur la transparence, la simplicité et le retour utilisateur, cette proposition apporte une amélioration essentielle à la régulation actuelle et répond à une attente largement partagée de rendre les règles visibles et utiles au quotidien.



Responsabilité citoyenne, éducation et outillage du discernement

3. Étudier la mise en place d'un outil pluraliste et indépendant d'évaluation de la qualité de l'information, visant à renforcer la transparence, la responsabilité journalistique et l'esprit critique des citoyens, sans porter atteinte à la liberté de la presse (Média score).

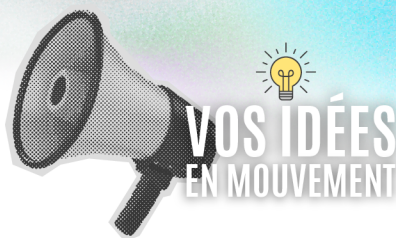
Cette recommandation propose la mise en place d'un outil pluraliste et indépendant d'évaluation de la qualité de l'information, offrant aux citoyens des repères clairs sur le respect des règles déontologiques, du fact-checking et de la contextualisation, tout en valorisant le journalisme de qualité. Issue directement de la participation citoyenne, elle constitue une alternative crédible à la censure ou au retrait de contenus, en privilégiant le renforcement du discernement plutôt que la restriction de l'expression.

En répondant à la fatigue informationnelle exprimée par les citoyens, cet outil vise à alléger la charge individuelle de vérification et à soutenir une information fiable et responsable, dans le respect de la liberté de la presse et de la pluralité des opinions.

4. Renforcer l'éducation aux médias et l'esprit critique face aux médias sociaux, tout au long de la vie.

Déployer et structurer une stratégie globale d'éducation aux médias et au numérique, couvrant l'ensemble des publics, afin de renforcer l'esprit critique, la compréhension des algorithmes et la capacité de vérification des sources, en combinant des actions de proximité pour les citoyens et un renforcement ciblé de la formation des enseignants.

Les échanges ont toutefois rappelé qu'une telle stratégie ne peut être uniquement descendante ou centrée sur les risques. L'éducation aux médias doit s'inscrire dans une approche plus ouverte et participative, qui reconnaît la diversité des usages et les compétences déjà développées, notamment par les jeunes. Elle ne peut isoler les médias sociaux du reste des pratiques médiatiques, mais doit au contraire les intégrer dans une réflexion plus large sur l'information et le débat public.



- Volet 1 – Citoyens (approche intergénérationnelle et de proximité).

Développer des dispositifs d'éducation aux médias accessibles à tous, y compris aux adultes, aux aînés et aux publics fragilisés, en s'appuyant sur l'éducation permanente, les bibliothèques, les Espaces Publics Numériques (EPN), les associations et les acteurs locaux, afin de renforcer l'autonomie informationnelle, la compréhension des mécanismes de diffusion en ligne et la capacité à repérer la désinformation.

- Volet 2 – Enseignants (formation initiale et continue renforcée).

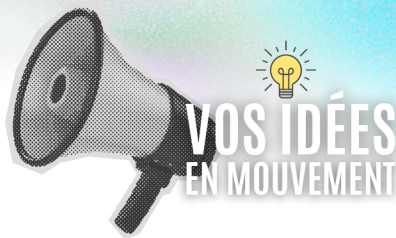
Renforcer la formation initiale et continue des enseignants sur les enjeux liés aux médias sociaux, à l'intelligence artificielle et aux biais informationnels, afin de leur fournir des outils pédagogiques concrets, actualisés et directement mobilisables en classe pour accompagner les élèves et prévenir les usages à risque.

Cette montée en compétence doit s'intégrer dans les dispositifs et volumes horaires existants, sans alourdir la charge des enseignants par des heures supplémentaires. Elle peut notamment s'appuyer sur un renforcement ciblé des congés pédagogiques et des journées de formation consacrées aux évolutions technologiques, à l'intelligence artificielle et aux nouveaux usages numériques.

Enfin, cette démarche ne saurait faire peser l'ensemble de la responsabilité sur l'école. L'éducation aux médias relève d'une responsabilité partagée entre l'école, la famille et l'ensemble des acteurs éducatifs et associatifs. La sensibilisation et l'accompagnement doivent donc s'inscrire dans une dynamique complémentaire, afin de soutenir les enseignants plutôt que de leur transférer seuls la charge de ces nouveaux défis.

Le sondage confirme l'importance d'une approche intergénérationnelle de l'éducation aux médias, les répondants identifiant à la fois les jeunes et les publics de 55 ans et plus comme prioritaires, ce qui renforce la nécessité d'agir simultanément sur les citoyens et sur les acteurs éducatifs.

En cohérence avec les orientations des Engagés en matière d'éducation aux médias, cette recommandation en élargit significativement la portée, en passant d'une approche principalement scolaire à une stratégie intergénérationnelle et sociétale, tout en renforçant de manière ciblée le rôle des enseignants comme acteurs clés de médiation.



Leviers structurels et vision stratégique à long terme

- 5. Faire de la souveraineté numérique un pilier démocratique : soutenir, au niveau européen et régional, le développement d'infrastructures (cloud, données, IA) et de champions numériques européens afin de réduire la dépendance aux plateformes extra-européennes et de mieux protéger le débat public.**

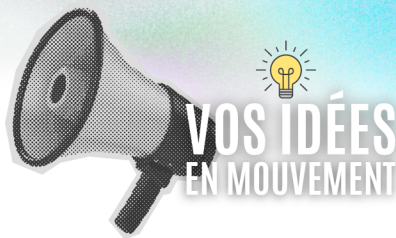
Cette recommandation propose de faire de la souveraineté numérique européenne un pilier de la démocratie, en reliant explicitement la dépendance technologique aux plateformes extra-européennes à la fragilisation du débat public et des processus démocratiques. Issue des contributions citoyennes, elle dépasse une approche strictement économique de la souveraineté numérique pour en souligner les enjeux démocratiques et de résilience institutionnelle.

Cette proposition définit une stratégie à long terme en privilégiant une action au niveau européen, complétée par des mesures régionales et fédérales. Son objectif est de favoriser le développement d'infrastructures et de capacité numériques en Europe, afin de mieux protéger l'information, l'autonomie collective et le débat démocratique.

- 6. Étudier, au niveau européen, une réforme de la fiscalité des plateformes numériques visant à mieux prendre en compte la valeur créée par la collecte de données personnelles.**

Cette recommandation propose d'étudier une réforme de la fiscalité des plateformes numériques fondée sur la valeur créée par la collecte et l'exploitation des données, plutôt que sur le seul bénéfice déclaré. Issue des contributions citoyennes, elle ouvre une réflexion de long terme sur une répartition plus équitable de la valeur dans l'économie numérique et sur la responsabilisation économique des grandes plateformes.

Absente des cadres politiques actuels et fortement dépendante d'une coordination européenne, cette proposition se distingue par son niveau d'innovation élevé, tout en assumant un horizon de mise en œuvre plus éloigné, en complément des leviers plus immédiats de régulation et d'effectivité du droit.



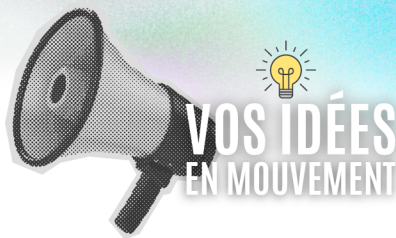
Et après ?

Ce rapport est avant tout le résultat d'un engagement collectif. La première édition de **Vos idées en Mouvement** a mobilisé, tout au long de l'année, de nombreuses personnes qui ont accepté de donner de leur temps, de partager leurs expériences, d'exprimer leurs attentes et de confronter leurs points de vue. Citoyennes et citoyens, participantes et participants aux événements locaux, délégué.es des bassins de vie, président.es de thématiques, équipes de soutien et de coordination : chacune et chacun a contribué à faire de ce processus un espace de réflexion vivant, ancré dans les réalités du terrain. Leur implication constitue la véritable richesse de cette démarche.

Les travaux présentés dans ce rapport témoignent de la qualité des échanges menés et de la diversité des regards qui ont nourri la réflexion. Ils traduisent une volonté commune de dépasser les constats pour formuler des recommandations concrètes, porteuses de sens et directement reliées aux enjeux vécus localement. Ce travail collectif a trouvé une première reconnaissance publique lors de la matinée de restitution organisée à Namur le 7 février 2026, qui a permis de valoriser le chemin parcouru et de mettre en lumière la cohérence d'ensemble du processus.

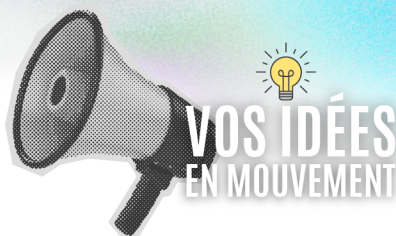
Les recommandations issues de cette première édition ne constituent pas une fin en soi. Elles ont vocation à vivre, à circuler et à nourrir l'action du Mouvement. Leur validation par l'Assemblée Politique du 2 mars 2026 marque une étape importante : elle consacre l'appropriation politique du travail réalisé et ouvre la voie à sa mise en œuvre concrète.

S'ouvre désormais un temps plus long de valorisation. Les conclusions de **Vos idées en Mouvement** pourront inspirer les travaux internes du Mouvement, alimenter des propositions législatives ou des initiatives parlementaires, contribuer à l'évolution des positions politiques, mais aussi nourrir le débat public et les dynamiques locales dans les bassins de vie. Cette phase vise à prolonger l'engagement initié, en donnant une portée durable aux échanges et aux idées formulées.



Avec cette étape, la première édition de **Vos idées en Mouvement** arrive à son terme. Elle a permis d'expérimenter une démarche participative ambitieuse et de poser les bases d'un dialogue renforcé entre citoyens, acteurs de terrain et responsables politiques. Un travail d'évaluation est en cours afin d'en tirer les enseignements nécessaires et d'améliorer encore le dispositif.

Ces enseignements nourriront la préparation de la deuxième édition du processus, dont le lancement est prévu au premier trimestre 2026. L'objectif est clair : consolider cette dynamique collective, renforcer la reconnaissance des contributions de chacune et chacun, et continuer à faire de **Vos idées en Mouvement** un levier structurant de la réflexion et de l'action politique du Mouvement.



Annexes

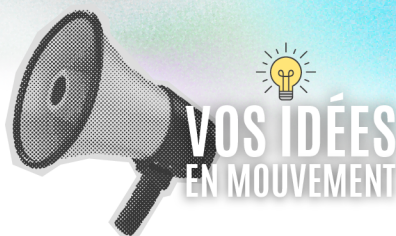
Résultats détaillés du sondage en ligne

Profils des répondants

Le sondage en ligne consacré à la thématique des médias sociaux a recueilli 29 réponses, provenant majoritairement d'hommes (21 répondants), aux côtés de 7 femmes et 1 personne s'identifiant à un autre genre. Les répondants se répartissent entre les 16–25 ans (4 personnes), les 26–45 ans (8 personnes), les 46–65 ans (7 personnes) et les 65 ans et plus (10 personnes).

Question fermée 1 : Parmi les actions suivantes, lesquelles vous semblent prioritaires pour lutter contre la désinformation sur les réseaux sociaux ? (Choix multiples).

Renforcer la régulation des grandes plateformes numériques	52%
Améliorer l'éducation aux médias pour tous les publics	69%
Rendre les algorithmes plus transparents	31%
Développer des réseaux sociaux européens alternatifs	45%
Sanctionner les campagnes de désinformation orchestrées par des États étrangers	52%
Étiqueter les contenus générés par intelligence artificielle	28%



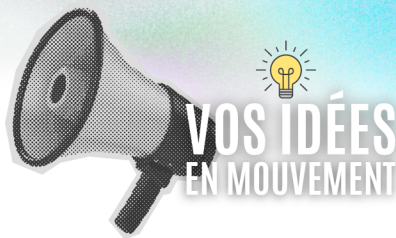
Question fermée 2 : À votre avis, quelles tranches d'âge devraient être les plus ciblées par des actions d'éducation aux médias ? (Choix multiples).

Enfants (6–12 ans) : Pour apprendre à repérer les contenus douteux dès le plus jeune âge	59%
Adolescents (13–18 ans) : Actifs sur les réseaux, souvent exposés à des infox virales	83%
Jeunes adultes (19–30 ans) : Fortement connectés, mais pas toujours bien formés à la vérification de l'information	38%
Adultes (31–54 ans) : Acteurs du débat public, souvent utilisateurs quotidiens des réseaux	21%
Personnes de 55 ans et + : Parfois éloignées du numérique ou peu formées aux codes des contenus en ligne	41%

Question ouverte : Comment faites-vous, personnellement, pour distinguer une information fiable d'une information douteuse sur les réseaux sociaux ?

Les réponses à la question ouverte montrent que les citoyens mobilisent avant tout des stratégies individuelles de vérification et de recoupement pour distinguer une information fiable d'une information douteuse sur les réseaux sociaux.

La pratique la plus fréquemment citée consiste à croiser les sources, en confrontant les contenus vus sur les réseaux sociaux avec ceux issus de médias reconnus (presse écrite, journaux télévisés, médias nationaux ou locaux). De nombreux répondants indiquent également porter une attention particulière à la source de l'information, à l'auteur, à sa réputation et au caractère vraisemblable ou contextualisé du contenu. Plusieurs mentionnent explicitement le recours au fact-checking, à des outils intégrés comme les Community Notes, ou à la vérification via des moteurs de recherche pour confirmer l'existence de traitements journalistiques concordants.



Une autre tendance marquante est le recul critique vis-à-vis des réseaux sociaux eux-mêmes. Certains répondants déclarent ne pas utiliser les réseaux sociaux comme source d'information, ou limiter volontairement leur exposition à ces contenus, considérant que les débats qui y circulent sont souvent simplificateurs, populistes ou démagogiques. Cette posture est parfois associée à un transfert de confiance vers la presse traditionnelle, la littérature spécialisée ou les médias perçus comme professionnels. À l'inverse, des répondants plus jeunes mettent en avant l'apprentissage d'un esprit critique "par l'usage", lié à une familiarité précoce avec les outils numériques, tout en soulignant que cette vigilance repose sur un investissement personnel important en temps et en énergie.

Enfin, plusieurs réponses expriment une forme de fatigue informationnelle et une remise en question du modèle actuel, jugé trop exigeant pour le « citoyen lambda ». Le travail de vérification est perçu comme chronophage, parfois décourageant, et certains répondants estiment que la responsabilité de garantir une information fiable ne peut reposer uniquement sur les individus. Cette perception alimente des attentes claires à l'égard des pouvoirs publics, notamment en matière de soutien au journalisme de qualité, de renforcement des mécanismes de vérification et de responsabilisation accrue des plateformes, afin de permettre aux citoyens de s'informer dans un climat de confiance sans devoir assumer seuls la charge du discernement informationnel.

Annexes

Articulation des recommandations avec les actions existantes par niveau de pouvoir

Recommandations	Niveau de pouvoir	Ministre(s) compétent.e(s)	Ce qui a déjà été fait/acquis
Créer une section spécialisée au sein des tribunaux dans le traitement des litiges numériques afin d'assurer un traitement rapide, expert et proportionné des infractions en ligne, notamment en matière de désinformation, d'usurpation d'identité et de harcèlement.	Fédéral	Justice, Numérique	La création d'une section spécialisée constitue une recommandation novatrice.
Renforcer la responsabilité des plateformes numériques en veillant à ce que les mécanismes de signalement et de modération soient accessibles, transparents et compréhensibles pour les utilisateurs.	Fédéral & Européen	Numérique	En cours via l'application du Digital Services Act et du AI Act : obligations accrues de transparence et de modération pour les plateformes ; supervision par la Commission européenne et l'Institut belge des services postaux et des télécommunications ; effectivité et accessibilité des mécanismes encore inégales.
Étudier la mise en place d'un outil pluraliste et indépendant d'évaluation de la qualité de l'information, visant à renforcer la transparence, la responsabilité journalistique et l'esprit critique des citoyens, sans porter atteinte à la liberté de la presse (Média score).	Fédération Wallonie-Bruxelles	Education, Médias et Communication	Le programme des Engagés prévoit le renforcement de la liberté et de l'indépendance des médias et la création d'un cadre de qualité via un Pacte Démocratie-Média. L'objectif est de soutenir des médias fiables et critiques, capables de déjouer les fake news et d'assurer leur rôle de contrôle démocratique ; aucune initiative concrète d'outil indépendant d'évaluation n'est encore mise en œuvre.



Recommandations	Niveau de pouvoir	Ministre(s) compétent.e(s)	Ce qui a déjà été fait/acquis
Renforcer l'éducation aux médias et l'esprit critique face aux médias sociaux, tout au long de la vie <u>Volet 1 – Citoyens (approche intergénérationnelle et de proximité).</u>	Fédération Wallonie-Bruxelles	Education, Culture, Jeunesse	De nombreux programmes et ressources d'éducation aux médias existent, couvrant tous les âges et visant à développer l'esprit critique et les compétences numériques. Toutefois, leur impact reste limité par une visibilité insuffisante et un manque de coordination intergénérationnelle. L'enjeu aujourd'hui est de mieux vulgariser, promouvoir et diffuser ces initiatives auprès des citoyens pour qu'elles soient réellement utilisées et intégrées dans la vie quotidienne. Un travail de suivi, d'accessibilité et de sensibilisation reste donc à accomplir.
Renforcer l'éducation aux médias et l'esprit critique face aux médias sociaux, tout au long de la vie <u>Volet 2 – Enseignants (formation initiale et continue renforcée).</u>	Fédération Wallonie-Bruxelles	Enseignement	Des modules facultatifs et ateliers existent pour former certains enseignants et sensibiliser les élèves, mais il n'y a pas de formation obligatoire généralisée. L'enjeu est de systématiser ces formations et de mieux outiller tous les enseignants pour développer l'esprit critique des élèves.
Faire de la souveraineté numérique un pilier démocratique : soutenir, au niveau européen et régional, le développement d'infrastructures (cloud, données, IA) et de champions numériques européens afin de réduire la dépendance aux plateformes extra-européennes et de mieux protéger le débat public.	Federal & Europe	Numérique	Au niveau de l'Union européenne, cadre renforcé pour l'IA avec l'AI Act et préparation d'un Cloud and AI Development Act pour structurer des infrastructures européennes. En Belgique, gouvernance fédérale de l'IA, mise à jour du plan IA et élaboration d'une stratégie cloud et données sous l'impulsion de Vanessa Matz ; objectif affiché de renforcer un cloud plus souverain, mise en œuvre encore en cours.



Recommandations	Niveau de pouvoir	Ministre(s) compétent.e(s)	Ce qui a déjà été fait/acquis
Étudier, au niveau européen, une réforme de la fiscalité des plateformes numériques visant à mieux prendre en compte la valeur créée par la collecte de données personnelles.	Europe		Pas d'inscription explicite dans le programme. Position publique d'Ismaël Nuino en faveur d'une taxe sur les GAFAM. Sous l'impulsion de Vanessa Matz, engagement d'instaurer une digitaxe nationale d'ici 2027 en l'absence d'accord au niveau de l'Union européenne ; analyses d'impact budgétaire en cours. La prise en compte spécifique de la valeur des données reste à approfondir.